

2

# INTRODUCTION

Les professionnels de pharmacie hospitalière publient la première édition de leur référentiel.

Réunis sous l'égide de la Société Française de Pharmacie Clinique, les praticiens hospitaliers pharmaciens des hôpitaux ont réfléchi, élaboré et écrit pendant plus d'un an ce que doivent ou peuvent être leurs pratiques professionnelles en vue de les évaluer et de les améliorer, et de créer ainsi les bases des standards d'accréditation de la profession.

En effet, la démarche d'accréditation repose sur l'évaluation des pratiques professionnelles et s'appuie sur des standards que seuls des professionnels pouvaient proposer aux évaluateurs externes ayant en charge la reconnaissance de la qualité des pratiques de pharmacie hospitalière.

Les praticiens hospitaliers pharmaciens des hôpitaux constituant un vivier d'une très grande richesse dont le professionnalisme n'est plus à démontrer, se sont regroupés et ont mis en commun leur expérience et leur savoir-faire pour mener à bien ce projet.

C'est en septembre 1996, à la suite d'un sondage effectué par la Société Française de Pharmacie Clinique, qu'une première réunion a permis de retenir les 13 thèmes fondamentaux du référentiel et les rapporteurs pressentis.

Les rapporteurs ont ensuite constitué librement les groupes d'auteurs. Ils ont reçu une formation méthodologique et bénéficié, tout au long de leurs travaux, des conseils de la S.A. Associated BOOSTERS. A intervalles réguliers, les groupes ont été réunis afin de se coordonner, en fonction de l'avancement des réflexions.

Enfin, les rapporteurs et leur coordinateurs ont harmonisé les rédactions en veillant en permanence à conserver le fond, même si parfois la forme a dû être modifiée dans un souci de cohérence rédactionnelle.

Au total, ce sont une centaine de pharmaciens représentatifs de la profession qui ont écrit ce référentiel au cours de 40 réunions d'auteurs, 15 séances de rapporteurs et d'innombrables heures de relecture.

Ce référentiel professionnel comporte deux grandes parties : les directives et les recommandations.

Les **directives**, au nombre de 13, concernent les principales fonctions de la profession. Elles sont de type prescriptif et mentionnent les obligations, les orientations et les objectifs professionnels.

Les **recommandations**, de nature plus descriptive, précisent des modalités pratiques pour atteindre ces objectifs.

Le référentiel a été complété par un glossaire, une liste des abréviations, un index et une liste d'ouvrages. Les références bibliographiques relatives à chaque thème sont organisées de deux façons différentes : regroupées soit en bas de page, soit en fin de directive.

La liberté laissée à chaque groupe de conduire sa réflexion et sa rédaction explique les différences qui peuvent apparaître dans les chapitres. Certains sont très détaillés, car ils constituent les domaines traditionnels de la profession, d'autres laissent à chaque professionnel un champ de possibilités, fonction des besoins et des moyens, mais tous expriment, de façon claire et précise, les objectifs à atteindre.

Après de Georges SONDERVORST, méthodologiste, qualicien S.A. Associated BOOSTERS, et grâce à l'aide amicale mais vigilante de Philippe GIRAULT, auteurs, rapporteurs et coordinateurs ont découvert une méthode de travail rigoureuse qui a permis de réaliser, dans les délais fixés, cet ouvrage qui fera, espérons le, progresser la profession.

Cette entreprise a été rendue possible grâce à l'aide des firmes pharmaceutiques avec lesquelles les praticiens hospitaliers pharmaciens des hôpitaux entretiennent des relations partenariales, éthiques, et fidèles.

Enfin, ce référentiel professionnel de Pharmacie Hospitalière est avant tout le travail des praticiens hospitaliers pharmaciens des hôpitaux ; il témoigne de leur force, de leur détermination, de leur espoir et de leur volonté d'union autour des enjeux futurs que constituent la démarche de la qualité et l'accréditation des pratiques professionnelles, en collaboration avec tous les acteurs de l'accréditation dont ils sont les partenaires naturels.

MC. SAUX

JL. PRUGNAUD